# CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION IC

## CHIFFRES CLÉS

**Valeur liquidative** : 111 137,07€
**Actif sous gestion** : 22,67M€

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 **3** 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

*L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».*

## HORIZON DE PLACEMENT

| 1 an | 2 ans | >3 ans | 4 ans | 5 ans |
|---|---|---|---|---|

## CARACTÉRISTIQUES

**Forme juridique** : FCP OPCVM
**Catégorie commerciale** : Fonds Mixtes
**Date de création** : 24/05/2023
**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation
**Devise** : EUR
**Fréquence de Valorisation** : Quotidienne
**Risques importants non pris en compte par l'indicateur** : Néant

## INFORMATIONS COMMERCIALES

**Code ISIN** : FR001400CT66
**Code Bloomberg** : CMIFINI FP Equity
**Centralisation** : J avant 12H00
**Règlement** : J+2 ouvrés
**Souscription initiale min** : 100 000 EUR
**Eligibilité au PEA** : Non
**Droits d'entrée max** : 1%
**Droits de sortie max** : 0%
**Frais de gestion maximum** : 0,6% TTC maximum
**Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation** : 0.53%
**Dépositaire** : Banque Fédérative du Crédit Mutuel
**Valorisateur** : CIC
**Société de gestion** : Crédit Mutuel Asset Management
**Gérant(s)** :



Sophie **RAHM**



Clémence **ARRIGHI**

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire sur la base d'une analyse fondamentale et extra-financière. Il a pour objectif d'investir dans des entreprises et émetteurs ayant un impact social positif, tout en recherchant une performance qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, sur la durée du placement recommandée. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il relève de l'article 9 du règlement Disclosure.

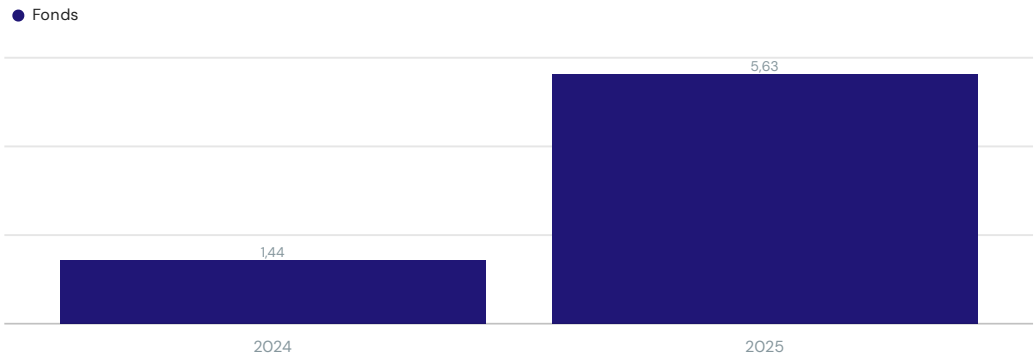
## PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

| Cumulées | 1 mois | 3 mois | 6 mois | Année en cours | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fonds | -2,30% | -3,63% | -1,34% | -2,82% | -1,45% | 11,54% | - | - |

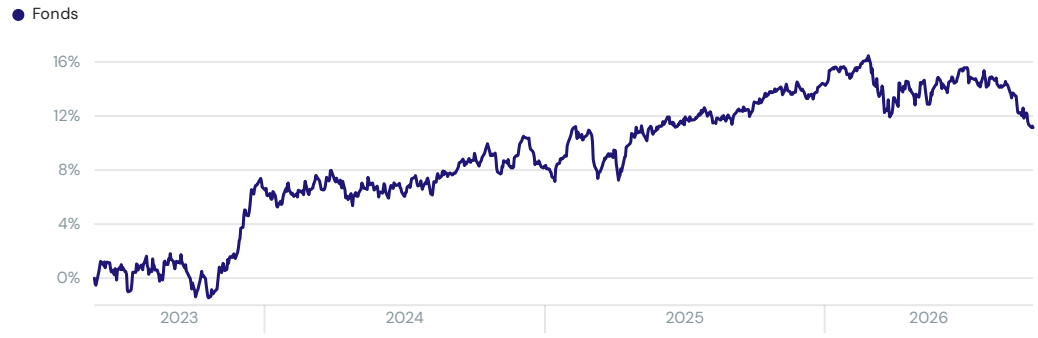
| Annualisées | Année en cours | 1 an | 3 ans |
|---|---|---|---|
| Fonds | -3,72% | -1,45% | 3,70% |

## PERFORMANCES NETTES ANNUELLES




Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

## EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION




## INDICATEURS DE PERFORMANCE

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|---|---|---|---|
| Volatilité fonds | 4,42% | 4,84% | - |
| Ratio de Sharpe | -0,79 | 0,19 | - |

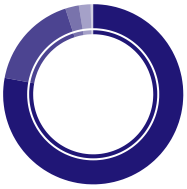
| | Depuis création |
|---|---|
| Gain Maximum | 18,19% |
| Max. Drawdown | -4,57% |
| Recouvrement | Non atteint |

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

# CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION IC

## TYPES D'INSTRUMENT

*En % actif*



| | |
|---|---|
| Obligations taux fixe | 77,92% |
| Actions en direct | 17,07% |
| Fonds actions | 2,43% |
| Liquidités | 2,11% |
| Fonds monétaires | 0,47% |

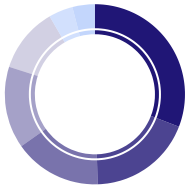
## PAYS

*En % de la poche actions*

| | |
|---|---|
| Royaume Uni | 26,41% |
| France | 19,45% |
| Etats-Unis | 19,01% |
| Mexique | 13,72% |
| Suède | 5,69% |
| Pays-Bas | 4,91% |
| Australie | 4,41% |
| Allemagne | 4,03% |
| Danemark | 2,36% |

## SECTEURS

*En % de la poche actions*



| | |
|---|---|
| Santé | 30,86% |
| Finance | 18,63% |
| Services aux Collectivités | 15,72% |
| Services de communication | 14,71% |
| Industrie | 11,70% |
| Consommation Discrétionnaire | 4,35% |
| Immobilier | 4,03% |

## PAYS

*En % de la poche obligations*

| | |
|---|---|
| France | 35,24% |
| Europe | 16,81% |
| Royaume Uni | 10,42% |
| Italie | 8,31% |
| Belgique | 6,39% |
| Allemagne | 5,76% |
| Pays-Bas | 4,24% |
| Espagne | 3,86% |
| République de Corée | 2,73% |
| Portugal | 2,26% |
| Autres | 3,98% |

## INDICATEURS DE RISQUES

| | |
|---|---|
| Duration | 5,37 |
| Nombre de titres | 56 |
| Nombre d'émetteurs | 40 |
| Notation moyenne émission | A |
| Notation moyenne émetteur | A |
| % de titres callable | 19,55% |

*Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) correspond au rendement instantané net de frais de gestion ainsi que des autres frais administratifs et d'exploitation, et intègre également les coûts liés à la couverture de devise.*
*L'impact de la couverture de devise correspond à une estimation de coût de cette couverture sur un an.*

## NOTATIONS ÉMETTEURS

*En % de la poche obligations*

| | |
|---|---|
| AAA | 18,50% |
| AA | 15,88% |
| A | 39,93% |
| BBB | 23,47% |
| BB | 2,22% |

## RÉPARTITION THÉMATIQUE

*En % de la poche obligations*

| | |
|---|---|
| Obligations sociales | 88,25% |
| Obligations durables | 11,75% |

## SECTEURS

*En % de la poche obligations*

| | |
|---|---|
| Assimilés Etat | 50,51% |
| Financières | 37,06% |
| Industrie | 5,49% |
| Services Publics | 2,22% |
| Communications | 1,63% |
| Consommations non-cycliques | 1,55% |
| Etats | 1,54% |

## PRINCIPALES LIGNES

*Hors monétaire*

| Actions | Poids |
|---|---|
| Veolia Environnement | 2,68% |
| Airtel Africa Plc-wi | 2,51% |
| Eli Lilly & Co | 2,50% |
| Gentera Sab De Cv | 2,34% |
| Cm-am Global Climate Change - Part Ic | 2,18% |
| Relx Plc | 2,00% |
| Camurus Ab | 0,97% |
| Triodos Bank Nv | 0,84% |
| Cochlear Ltd | 0,75% |
| Laureate Education Inc | 0,74% |

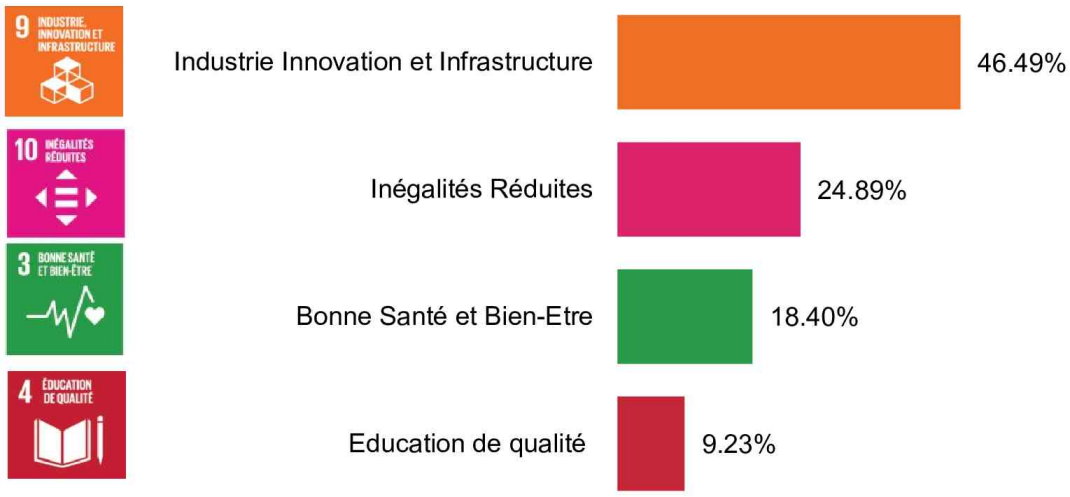
| Obligations | Poids |
|---|---|
| Caisse Française Financement Local 0,500 % 19/02/2027 | 3,07% |
| Agence Francaise De Developpement 3,75 % 20/09/2038 | 2,70% |
| Caisse Des Depots Et Consignations 3,00 % 25/02/2031 | 2,56% |
| Cassa Depositi E Prestiti Spa 3,38 % 16/02/2034 | 2,52% |
| Cades 0,600 % 25/11/2029 | 2,41% |
| Kbc Groep Nv 4,38 % 06/12/2031 | 2,31% |
| Bpce Sa 4,13 % 10/07/2028 | 2,24% |
| Council Of Europe 2,88 % 13/04/2030 | 2,18% |
| Motability Operations Gr 4,25 % 17/06/2035 | 2,16% |
| Instituto De Credito Oficial 2,45 % 30/04/2030 | 2,15% |

**Nombre de titres en portefeuille:** 70 **Poids des 10 principales lignes:** 25,60%

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

# CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION IC

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE




*Certaines valeurs présentes dans le portefeuille peuvent contribuer à plusieurs objectifs de développement durable*

*ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.*
*Le troisième objectif vise à assurer la santé et le bien-être de tous, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales.*
*ODD 10 : Le dixième ODD appelle les pays à adapter leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus de la part des 40 % les plus pauvres ainsi que de réduire les inégalités salariales qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique, l'appartenance religieuse. Ce notamment en encourageant la représentation des pays en développement dans la prise de décisions de portée mondiale.*
*ODD 9 : Le neuvième objectif promeut l'essor résilient et durable d'infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement. Le neuvième objectif promeut l'essor résilient et durable d'infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement.*
*ODD 4 : Le quatrième objectif vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. Il met également l'accent sur l'acquisition de compétences fondamentales et de niveau supérieur pour vivre dans une société durable. L'ODD4 appelle aussi à la construction et à l'amélioration des infrastructures éducatives, à l'augmentation du nombre de bourses d'études supérieures octroyées aux pays en développement et du nombre d'enseignants qualifiés dans ces pays.*

# CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION IC

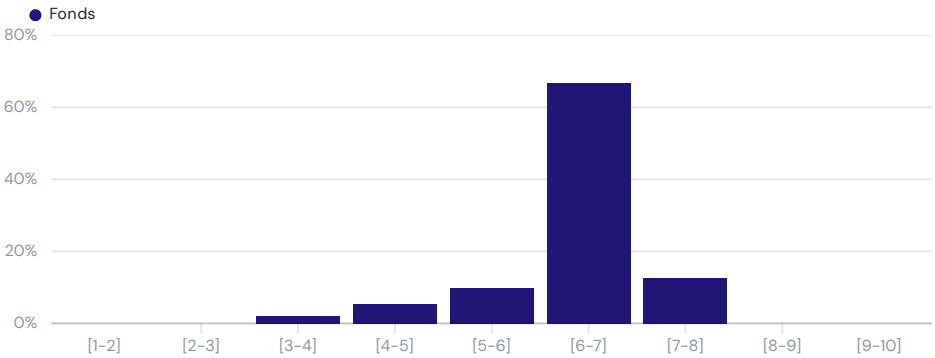
## SCORES ESG

*Min 1 / Max 10*

| | Fonds |
|---|---|
| Taux de couverture ESG | 98,80% |
| Score ESG | 6,32 |
| Score E | 5,73 |
| Score S | 5,91 |
| Score G | 7,33 |

## DISTRIBUTION DES SCORES ESG

*Min 1 / Max 10*




## *DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS*

*Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer les risques et opportunités extra-financiers des émetteurs constituant le portefeuille, au travers de 3 grands piliers d'analyse que sont l'environnement, le social et la gouvernance. Une notation est calculée sur les 3 volets, ce qui permet de positionner chaque émetteur en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue ou l'engagement avec les entreprises, notamment en cas de controverses, complètent notre approche d'investisseur responsable.*

*Environnement : ce pilier évalue les stratégies de gestion et de réduction des impacts environnementaux des entreprises au sein de leurs activités et sur l'ensemble de leur chaine de valeur et couvre notamment la démarche environnementale de l'entreprise, la trajectoire climat, la politique de biodiversité, les consommations d'eau et d'énergie ou encore la gestion des déchets.*

*Social : ce pilier analyse les stratégies de gestion du capital humain (englobant les salariés mais aussi les fournisseurs et sous-traitants) ainsi que les relations avec les clients et la société civile. Sont ici évalués le respect des droits humains, la politique de santé & sécurité, les moyens mis en œuvre pour le développement des compétences, la qualité de l'emploi ou bien les pratiques commerciales et marketing.*

*Gouvernance : ce pilier porte à la fois sur l'éthique des affaires (pratiques de lobbying, respect des règles de marché en matière de corruption..) ainsi que sur les pratiques de gouvernement d'entreprise (composition et fonctionnement des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants...)*

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

# CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION IC

## AVERTISSEMENT

*Avertissement : Document simplifié et non contractuel.*
*Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg*
*Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.*
*Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.*
*Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.*
*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.*
*Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.*
*Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.*
*Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.*
*La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.*
*Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.*
*Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.*
*Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.*
*Information importante pour les investisseurs en Allemagne*
*Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main*
*Information importante pour les investisseurs en Espagne*
*Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne*
*Information importante pour les investisseurs en Italie*
*Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie*
*Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni*
*Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom*
*Information importante pour les investisseurs en Suisse*
*Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.*
*Information importante pour les investisseurs à Singapour*
*Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.*

*Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.*
*Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.*
*3 catégories de produits :*
*1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.*
*2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.*
*3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.*

*Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)*

*Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.*

## DÉFINITIONS

*L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.*

*La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.*

*Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque*

*Ratio d'information : mesure de sur ou sous-performance du fonds par rapport à son indice compte tenu du risque relatif engagé*

*Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas*

*Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).*

*Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.*

*Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.*